

o Présentation (19 janvier 2019) : Élèves de l'École acadienne de Truro – Jeux de l'Acadie

Sujet	Décision
<p><i>Plan d'infrastructure sur la péninsule</i></p>	<p><i>À noter : ce point fut l'objet de discussions approfondies et fut traité le samedi 19 janvier 2019 ainsi que le samedi 26 janvier 2019.</i></p> <p>Lors de la rencontre des 20 et 21 octobre 2018, les membres avaient demandé à l'administration de consulter la communauté de l'École Mer et Monde concernant les deux options présentées en ce qui a trait à la configuration des écoles sur la péninsule d'Halifax, spécifiquement si la nouvelle école qui sera construite sur la péninsule devrait être une école de grandir en français à la 12<sup>e</sup> année ou une école secondaire de la 7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année, considérant l'ouverture imprévue au préalable de l'École Mer et Monde et la possibilité maintenant de l'acheter.</p> <p>Le rapport est déposé et les membres en prennent connaissance.</p> <p>Le rapport incluait, entre autres, les résultats des consultations faites auprès de la communauté, les parents, et les élèves; de différentes recherches sur les configurations d'écoles optimales; et finalement, une recommandation au Conseil, en ligne avec les résultats des consultations, articulant que le CSAP poursuive les démarches auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), pour l'obtention de deux écoles sur la péninsule d'Halifax, notamment École Mer et Monde pour les élèves de l'élémentaire, et la construction d'une nouvelle école secondaire pour les élèves de la 7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année.</p> <p>Les membres discutent du rapport et certains se prononcent déçus avec la recommandation et les résultats des consultations, principalement en raison de la location de l'École Mer et Monde; la peur que le MEDPE ne construise pas une nouvelle école malgré l'annonce publique; et le fait que le CSAP demanderait au MEDPE d'acheter une « autre vieille école ».</p> <p>Le 26 janvier 2019, les membres adoptent une résolution à l'effet que la nouvelle école qui sera construite sur la péninsule soit une école de grandir en français à la 12<sup>e</sup> année.</p>
<p><i>Demande de voyage</i></p>	<p>La demande de voyage a été approuvée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- École secondaire du Sommet : <i>Centre nautique l'Istorlet, Îles-de-la-Madeleine</i></li> </ul>

Sujet	Discussion
<p><i>Survol du Règlement intérieur du Conseil :</i> <i>Articles 3 et 4</i></p>	<p>Les membres continuent le survol des différents articles de leur Règlement intérieur. Cette réunion, ils ont continué avec le survol de l'article 3. « Présidence et vice-présidence », ainsi que de l'article 4. « Réunions du Conseil ».</p>
<p><i>Priorisation des buts précis pour l'année</i></p>	<p>Les membres discutent des trois cibles tirées de l'exercice mis en place pour améliorer différents aspects du Conseil. Il s'agit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre sur pied un comité ad hoc pour des Prix de reconnaissances (réunion de février)</li> <li>2. Le comité des politiques à continuer l'élaboration de la politique sur les voyages scolaires</li> <li>3. Sessions de formation pour les membres du Conseil – les membres devront soumettre des recommandations de sessions de formation qui les aideraient dans leurs fonctions.</li> </ol>

**La prochaine réunion se tiendra le 23 février 2019 en ligne. Lieu ouvert au public : Bureau central, Dartmouth.**

N.B. Veuillez prendre note que ce résumé se veut avant tout un outil de travail, il ne reflète pas la totalité des discussions de la réunion. Suite à son adoption, le procès-verbal sera disponible sur le site WEB du CSAP.

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil  
1er février 2019